

Le rôle de la presse quotidienne régionale bretonne dans la création d'une « identité bretonne » : étude comparative de *Ouest-France* et du *Télégramme*

*Thibault Courcelle**

« Cette Bretagne a du souffle ! » (*Dimanche Ouest-France*¹), « Les Bretons veulent une région plus forte » (*Télégramme du dimanche* du 17 septembre 2000), « Nuit celtique. Les Celtes se remettent en marche » (*Le Télégramme*, 27 février 2003), « Rattachement à la Bretagne : un oui massif » (*Dimanche Ouest-France*, 7 mars 1999). Tous ces titres sont évocateurs et frappent le lecteur par des images fortes, ce sont des représentations. Or en géopolitique nous accordons une grande importance aux représentations et donc aux médias qui les diffusent. Elles participent pleinement à la création (ou recréation) des identités régionales qui occupent, depuis quelques années, une place de plus en plus importante tant dans le champ des sciences sociales que dans les arènes politiques et les médias. De nombreux colloques et séminaires² se mobilisent sur la thématique de l'« identité régionale »

* Géographe, Institut français de géopolitique, université Paris-VIII.

1. Hors-série publié le 4 mars 2003 à l'occasion de la Nuit celtique au stade de France du 15 mars 2003.

2. Exemple : colloque du 19 au 21 septembre 2002 à Rennes à l'initiative de l'association Identités & démocratie, débats internationaux (ID-DI) : « Identités régionales, développement, mondialisation et démocratie : des rencontres internationales pour décrypter le monde contemporain », ou encore séminaire du 20 au 22 mars 2003 à l'école d'architecture de Paris-La-Villette : « Les identités construisent les territoires ou les territoires construisent les identités ? ».

pour essayer de définir en quoi consiste, précisément, cette « identité », et de comprendre sa soudaine apparition et l'engouement qu'elle suscite.

Le cas de la Bretagne en est un bon exemple, notamment à cause de sa forte médiatisation. On assiste, depuis la fin des années 1960, à de nombreuses revendications identitaires, autonomistes, voire même indépendantistes. Ces revendications et la création de ce qu'Anne-Marie Thiesse [1999] appelle un « kit identitaire » (drapeau, langue, hymne, folklore, héros nationaux...) entraînent tout un questionnement : comment les médias bretons s'impliquent-ils dans ces revendications ? Quelles sont les représentations qu'ils diffusent sur l'« identité bretonne » ? Quel est l'impact de la diffusion de ces représentations sur la population bretonne ? Quelle est la part d'objectivité ? Est-il possible de faire entendre une opinion différente ? Quels sont les enjeux politiques, économiques et culturels dans la diffusion de ces représentations par les médias bretons ?

La diffusion et l'impact de la presse quotidienne régionale en Bretagne

Deux grands journaux sont en concurrence dans la presse quotidienne régionale en Bretagne : *Ouest-France* et *Le Télégramme*. Ils ont été créés à la Libération, le 7 août 1944 pour *Ouest-France* sur les cendres de *L'Ouest-Éclair*, et le 18 septembre 1944 pour *Le Télégramme* qui remplace *La Dépêche de Brest*. Les lectorats de *Ouest-France* et du *Télégramme* sont sensiblement différents : la ligne rédactionnelle de *Ouest-France* étant proche du parti démocrate-chrétien, le quotidien est souvent perçu comme un journal de centre droit, la tonalité du *Télégramme* est elle de centre gauche laïque avec un ton incisif qui joue souvent de la fibre bas-bretonne face à Rennes. Ces deux journaux ont réussi à s'imposer petit à petit par rachat des autres quotidiens existant en Bretagne.

Les zones de diffusion de Ouest-France et du Télégramme en Bretagne et leur taux de pénétration auprès de la population bretonne

Vendu au prix le plus bas de la presse française, *Ouest-France* est le premier quotidien français depuis 1975 avec une diffusion journalière actuelle d'environ 800 000 exemplaires ; le journal compte ainsi plus de lecteurs que *Le Monde* et *Le Figaro* réunis. *Le Télégramme* arrive loin derrière avec une diffusion de 200 000 exemplaires vendus chaque jour, ce qui représente quand même un lectorat plus large que pour le quotidien national *Libération* (175 000 exemplaires par jour), et c'est le seul quotidien français qui continue de voir ses chiffres de vente progresser d'année en année.

Cependant, ces deux journaux n'ont pas la même zone de diffusion. *Ouest-France* est présent dans trois régions : la Bretagne qui représente la moitié des ventes du journal, les Pays de la Loire (plus du tiers des ventes du journal), et la Basse-Normandie (à peine plus du huitième des ventes quotidiennes). Le journal compte donc quarante-deux éditions réparties dans douze départements et est communément appelé « le journal du Grand Ouest ». *Le Télégramme* n'est diffusé que dans trois départements de Bretagne : le Finistère, où se font les trois quarts des ventes du journal, les Côtes-d'Armor et le Morbihan, où le journal est assez peu vendu (entre 15 000 et 20 000 exemplaires par jour). Le journal comprend donc dix-huit éditions sur trois départements et est souvent appelé « le quotidien bas-breton » en raison de sa forte implantation dans le Finistère.

Ces deux quotidiens régionaux ne sont donc en concurrence que sur trois départements au sein desquels les rapports de force sont inversés. *Ouest-France* est en position largement dominante dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, alors que *Le Télégramme* est en position de force dans le Finistère où il touche par endroits plus de 80 % de la population. Les taux de pénétration de la presse quotidienne régionale sont extrêmement élevés en Bretagne, c'est l'une des régions de France qui a parmi les plus forts taux de lecture de la presse quotidienne régionale avec l'Alsace. Ceci est peut-être dû à l'importance de la vie associative dans ces deux régions, notamment dans le domaine culturel. Sachant qu'il y a environ trois lecteurs par achat de journal en France, le lectorat de *Ouest-France* est de 2,4 millions de personnes par jour dont 1,2 million en Bretagne, et celui du *Télégramme* est de 600 000 personnes par jour. Ces chiffres très élevés laissent imaginer l'impact que peut avoir sur une population bretonne de trois millions d'habitants la diffusion d'informations et de représentations par *Ouest-France* et *Le Télégramme*, même si cet impact et ses conséquences sont difficiles, voire impossibles à évaluer.

La place relative consacrée à la Bretagne dans ces quotidiens

À première vue, la Bretagne n'est pas le centre des préoccupations principales de ces deux quotidiens. *Ouest-France* ne consacre qu'une demi-page à la Bretagne dans tout le journal, après plusieurs pages d'informations internationales, nationales, et économiques et sociales communes à toutes les éditions. Viennent ensuite plusieurs pages d'informations départementales et surtout locales, quelques pages consacrées au sport, à la marine et à la culture, puis le journal se termine par une page regroupant divers articles représentatifs des trois régions où il est diffusé. La présentation du *Télégramme* est assez semblable, le journal s'ouvre d'abord, en toute logique, par les informations internationales, nationales, et économiques et sociales, avant de traiter sur une pleine page des informations sur

l'ensemble de la Bretagne. Plusieurs pages sont ensuite réservées aux informations départementales, et surtout locales, puis viennent le sport et les loisirs. Mais à la différence de *Ouest-France*, *Le Télégramme* se termine par une page entière consacrée de nouveau à la Bretagne.

Cependant, les deux journaux publient de nombreux articles destinés à la langue ou à la culture bretonnes dans les pages départementales et locales. *Le Télégramme* a actuellement une rubrique hebdomadaire entièrement en breton, sous la forme d'interviews, non traduites en français, sur des sujets de société, réalisées par un journaliste qui est aussi l'un des présentateurs de *TV Breiz*. Dans *Ouest-France*, on trouve aussi régulièrement des articles en breton, notamment lors de grands festivals comme le festival des Vieilles Charrues ou le festival de cinéma de Douarnenez.

Depuis quelques années, les deux quotidiens se sont lancés dans une vive concurrence en proposant une nouvelle formule : le journal dominical. Il s'agit de *Dimanche Ouest-France*, créé en novembre 1997, qui totalise neuf éditions au lieu de quarante-deux où les « unes » sont régionalisées, et qui se vend à 252 000 exemplaires tous les dimanches dont 128 000 en Bretagne, et de *Le Télégramme du dimanche* qui comprend dix éditions sur les trois mêmes départements et se vend à 120 000 exemplaires. Ces deux journaux ne sont pas encore vraiment installés et tentent de capter le lectorat le plus large possible. *Le Télégramme du dimanche* contient chaque semaine une page sur l'« histoire de la Bretagne », rédigée par un militant nationaliste, Erwan Chartier, qui dirige aussi actuellement la revue *ArMen*. De son côté, *Dimanche Ouest-France* comprend une page avec un cours de breton, ainsi que des dossiers sur la Bretagne.

Les représentations diffusées par *Ouest-France* et *Le Télégramme* sur l'« identité bretonne »

La Bretagne n'occupe donc pas une place prépondérante dans ces deux quotidiens régionaux, mais le contenu des informations diffusées sur la Bretagne est très révélateur de la ligne rédactionnelle qu'ils ont adoptée et de son évolution.

« Une Bretagne étouffée politiquement, économiquement, et culturellement par un État français trop centralisateur »

La décentralisation est actuellement l'un des thèmes les plus récurrents dans la presse bretonne et nationale. Ce thème est apparu avec la première vague de décentralisation initiée par Gaston Defferre et le gouvernement socialiste en 1982. Mais son traitement par la presse régionale a beaucoup évolué ces trois dernières années.

Au départ, *Ouest-France* et *Le Télégramme* ont adopté un ton pour le moins prudent. Tous les articles qui ont accompagné les premières lois de décentralisation et les premiers transferts de compétences à partir de 1982 s'appliquent à expliquer les changements dans le fonctionnement des collectivités territoriales, le renforcement de leurs compétences, ou les nouvelles compétences créées. Cependant, les deux journaux soulèvent de nombreuses questions, notamment sur les moyens financiers accordés aux collectivités pour gérer leurs nouvelles compétences. L'enthousiasme n'est donc que rarement de mise sauf dans quelques articles : « Instant historique, tournant de l'Histoire : c'est dans un silence impressionnant, précédant la salve d'applaudissements de la majorité départementale, que M. Pierre Méhaignerie a traversé la salle des séances pour venir s'asseoir dans le fauteuil présidentiel. La première étape de la "décentralisation" était en train de se réaliser. M. Gilbert Carrère complimentait ce premier élu des institutions nouvelles et des responsabilités accrues³. » C'est donc le département qui apparaît comme bénéficiaire de cette décentralisation.

Arrivent ensuite les premiers bilans où chacun des journaux fait le point sur les résultats apportés par cette décentralisation. Le ton employé est généralement optimiste avec toutefois quelques critiques, les titres sont évocateurs : « La décentralisation quatre ans après. Elle tourne mais elle coûte cher » (*Ouest-France*, 5 novembre 1986), ou « Bretagne années quatre-vingt. Décentralisation : la grande réforme » (*Le Télégramme*, 25 mars 1988). Mais le sujet est de moins en moins abordé tout au long des années 1990. Il revient en force avec le processus de Matignon engagé par le gouvernement Jospin et les élus corses. *Le Télégramme*, dans un grand dossier du dimanche 17 septembre 2000 intitulé « Les Bretons veulent une région plus forte », relance ainsi le débat de la décentralisation en Bretagne. Son enquête se base sur un sondage que le journal a réalisé en partenariat avec le quotidien *Presse-Océan* de Loire-Atlantique sur l'ensemble des cinq départements historiques de Bretagne. Ce sondage pose la question du sentiment d'appartenance de la population bretonne, de son opinion sur l'indépendance de la Bretagne, sur un enseignement obligatoire de la langue bretonne, et sur le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne. *Le Télégramme* tire les conclusions de ce sondage en affirmant que les Bretons souhaitent en grande majorité que leur région dispose de plus de pouvoir, alors que, selon eux, c'est justement le contraire qui se produit dans la réalité.

Suite à ce dossier, tous les articles du *Télégramme* comme d'*Ouest-France* vont abonder dans le même sens. Avec le nouveau gouvernement Raffarin et sa promesse d'un acte II de décentralisation, de nombreux journalistes, comme

3. « Pierre Méhaignerie, premier président du Conseil général nouvelle formule », dans l'édition de Rennes de *Ouest-France* du 25 mars 1982.

Yannick Boulain pour *Ouest-France* ou Yannick Le Bourdonnec pour *Le Télégramme*, vont écrire des articles clamant la nécessité de mettre en œuvre de nouvelles réformes de décentralisation. Ils veulent avant tout intéresser le grand public à ce débat. «La fonction du journaliste c'est, entre autres, d'évaluer ce qui est important et le rendre intéressant. Ce sont deux temps différents et, parfois, il y a des sujets qu'on évalue comme étant importants, comme la décentralisation, mais qui ne sont pas très faciles à rendre intéressants. Je pense qu'il faut avoir une certaine culture politique, historique, citoyenne. Il faut être acteur dans son territoire pour comprendre⁴.»

Le projet de loi affirmant la décentralisation dans la Constitution voté par le Conseil des ministres le 16 octobre 2002, ainsi que les premières Assises régionales des libertés locales, à Nantes le 18 octobre et à Rennes le 4 novembre 2002, placent la décentralisation sous les feux de la rampe⁵. *Ouest-France* va ainsi organiser tout un débat en offrant quotidiennement la parole à des hommes politiques, des responsables d'association, des chefs d'entreprises... *Le Télégramme* suit avec beaucoup d'intérêt tous les débats sur la décentralisation, mais se montre aussi plus critique. «Les Assises régionales de Rennes ou de Nantes, on les a traitées avec un texte de cinquante lignes parce que ça nous faisait plutôt pleurer de rire. Bien sûr qu'on était partie prenante. On avait un directeur qui animait le débat, et on a pu dresser un billet assassin de Le Bourdonnec, qui est un grand décentralisateur dans l'âme, et qui montrait toutes les faiblesses du projet⁶.» Yannick Le Bourdonnec, «grand décentralisateur», conçoit la décentralisation à la manière des chefs d'entreprise de l'Institut de Locarn, club de patrons prônant une région forte et autonome. Il suffit pour s'en convaincre de lire son essai : *Le Miracle breton* [1996].

*Le sauvetage de la langue bretonne comme symbole
d'une « identité bretonne » menacée de disparition.*

«Le breton joue aujourd'hui sa survie⁷», tel pourrait être le leitmotiv de *Ouest-France* et du *Télégramme* dès lors que ces journaux abordent le sujet de la

4. Entretien avec M. Patrick La Prairie, chargé de mission presse-école et rédacteur en chef de *Ouest-France*, le 20 février 2003 à Rennes.

5. «Une» de *Ouest-France* du 16 octobre 2002 : «Raffarin veut "oxygéner la République"», et du 4 novembre 2002 : «Décentralisation : le débat arrive à Rennes».

6. Entretien avec M. Marcel Quiviger, rédacteur en chef du *Télégramme*, le 27 février 2003 à Morlaix.

7. Titre de l'article de Jean-Laurent Bras dans *Dimanche Ouest-France* du 10 décembre 2000.

langue bretonne. Ils vont donc accorder toute leur attention à tout ce qui concerne la défense de la langue bretonne et promouvoir tous les efforts allant dans ce sens. Il est particulièrement intéressant dans ce contexte d'étudier la place accordée aux écoles en langue bretonne par immersion appelées Diwan. Ces écoles, créées en 1977 sur le modèle des écoles en langue basque Ikastolas, bénéficient d'une très forte médiatisation en regard de leur importance numérique : 2 600 élèves dont une centaine en terminale, pour une population scolaire de 800 000 élèves. Les classes bilingues publiques appelées Div Yezh (Deux Langues) et créées en 1982 comptent aujourd'hui un peu plus d'élèves scolarisés que les écoles Diwan et que l'enseignement privé bilingue. Celles-ci sont pourtant beaucoup moins médiatiques : pourquoi ce silence autour de Div Yezh et cette omniprésence de Diwan ?

Pour Anna-Vari Chapalain, l'une des fondatrices de Diwan : « C'est parce qu'il y a toujours du nouveau à Diwan. Il y a toujours une école qui ouvre, une mairie qui s'oppose, il y a toujours un fait nouveau. Notre vie depuis vingt-cinq ans est jalonnée d'actualité : il y a une manif, une grève de la faim en 1985, des accords avec le ministre, en 2002 ce sont les arrêts successifs du Conseil d'État. Donc à la limite, on apporte beaucoup à la presse régionale, et des fois malgré nous mais on leur apporte de l'actualité. D'un autre côté, si on décide de faire une journée portes ouvertes avec des parrains dans les écoles, c'est-à-dire montrer l'autre côté de Diwan et pas seulement les problèmes, ils jouent le jeu aussi, parce qu'on aura présenté les choses comme il faut⁸. »

Ouest-France et *Le Télégramme* donnent volontiers la parole aux « défenseurs », aux « pionniers » de la langue bretonne, considérée comme l'enjeu d'un « combat », d'une « reconquête » dont les écoles Diwan sont le symbole, et ce dès leur création. « Dans certains cafés de Bretagne, la boîte à pourboire est pour "Diwan". Dans la plupart des festoù-noz, le prix d'entrée est majoré d'un franc pour "Diwan". Et la petite graine tombée il y a un an sur un sol ingrat vit toujours, a "germé" et déjà donné quatre fruits [...]. La récolte ne fait que commencer. [...] Diwan, à l'heure où des milliers de bretonnants meurent chaque année, veut être au moins la petite lampe allumée et qui sait... ? Le bilan de la première année dépasse les espérances. La petite graine est portée par un assez net courant populaire conscient que Diwan risque d'être la dernière chance⁹. » Ce discours est sans cesse repris d'année en année avec des appels aux dons pour faire face aux difficultés financières de l'association, et le soutien de nombreuses personnalités

8. Entretien avec Mme Anna-Vari Chapalain, directrice des écoles privées sous contrat en langue bretonne Diwan (« Le Germe » en breton), le 27 février 2003 à Landerneau.

9. *Ouest-France* du 9 juin 1978 : « Diwan a germé en un an. Les écoles maternelles en langue bretonne vont doubler à la rentrée ».

comme Alan Stivell ou le groupe Tri Yann. Mais les débats vont très rapidement se porter sur l'intégration des écoles Diwan à l'éducation nationale pour régler tous les problèmes financiers.

La presse régionale aborde régulièrement ce sujet, avec un paroxysme au cours de l'année 2001 qui voit le soutien de Jack Lang, alors ministre de l'Éducation nationale, à l'intégration, et la suspension de cette intégration par le Conseil d'État une première fois en octobre 2001, et une deuxième fois en juillet 2002. Certains syndicats se sont offusqués de cette forte médiatisation : « À la rentrée 2001, on avait regardé de près cette affaire. Alors que Diwan était débouté en Conseil d'État une nouvelle fois pour leur intégration, il y a eu dans *Ouest-France* Ille-et-Vilaine, je ne parle même pas pour Brest car là ça doit être plus grave, il y a eu un article tous les cinq jours sur Diwan, donc toute une campagne organisée, et ça traduit une volonté politique. Ce n'est que l'expression d'un petit bout de la bataille de la régionalisation, mais c'est la partie émergée d'une autre partie qui est ultranationaliste et qui avance des mots d'ordre qui sont extrêmement graves, ce sont des gens qui disent : "La Bretagne aux Bretons", cela revient à dire : "Les Français dehors"¹⁰. » *Le Télégramme* et *Ouest-France* soulignent aussi les « bons » résultats obtenus par Diwan, et publient de nombreux articles sur chaque ouverture d'école ou de nouvelles classes. Là encore les titres d'articles sont explicites : « Écoles Diwan, le test du brevet des collèges », « Les élèves de Diwan meilleurs que les autres en... français » (*Le Télégramme* et *Ouest-France*, 19 juin 1992), « Diwan : 100 % de réussite au bac » (*Ouest-France* Quimper, 12 juillet 1997).

Les dates anniversaire de Diwan sont aussi, pour *Ouest-France* comme pour *Le Télégramme*, des occasions de faire le point sur la progression des effectifs, sur l'état des finances de l'association et sur le chemin parcouru depuis 1977. Le plus marquant a certainement été celui des vingt ans de Diwan : « Trois jours anniversaire de Diwan : on n'a pas tous les jours vingt ans », « Diwan : les vingt ans fêtés dans l'optimisme. Plus de 15 000 personnes ont dansé et chanté ce week-end à Morlaix » (*Le Télégramme* et *Ouest-France*, 11 mai 1998). Un ancien journaliste de *Ouest-France*, envoyé spécial en Bretagne de 1969 à 1995, Jean-Charles Perazzi, a même profité de cette occasion pour sortir un livre entièrement consacré à l'histoire de Diwan depuis sa création intitulé : *Diwan. Vingt ans d'enthousiasme, de doute et d'espoir* [1998].

Les deux journaux médiatisent aussi fortement toute initiative assurant la promotion de la langue bretonne comme « La semaine de la langue bretonne » initiée par le conseil culturel de Bretagne et diverses associations bretonnes du 1^{er} au

10. Entretien avec M. Gérard Monnier, responsable Force ouvrière des lycées à Rennes, le 19 février 2003.

7 octobre 2001. Pour *Ouest-France* : « La première semaine d'octobre sera celle de la langue bretonne. Tout ce que le breton compte de militants est donc aujourd'hui à pied d'œuvre pour en faire découvrir les richesses et convaincre le grand public de la justesse d'une cause longtemps ignorée ou malmenée¹¹. » *Le Télégramme* n'est pas en reste et y consacre la « une » du 28 septembre 2001 ainsi que tout un dossier de plusieurs pages intitulé : « Parler breton, c'est parler européen ».

Un renouveau culturel breton donné comme conforme aux traditions celtiques

S'il est un domaine dans lequel la presse quotidienne bretonne s'est beaucoup investie depuis les années 1970, c'est bien celui de la culture, principalement par le biais de la musique. Tous les grands événements musicaux, Festival interceltique de Lorient, Nuit celtique au stade de France, festival des Vieilles Charrues à Carhaix, ainsi que de nombreux festoù-noz sont soutenus et parrainés par *Ouest-France* et *Le Télégramme*. Explication de M. Quiviger, rédacteur en chef du *Télégramme* : « On a un magazine culturel tous les jours qui est un élément ciment de ce renouveau musical, ça c'est évident. [...] Bien sûr qu'on accompagne fortement et qu'on aide au niveau de la musique, des festivals, des mouvements culturels bretons. Mais ça, je dirais qu'on ne le fait pas par opportunisme, mais par volonté de l'entreprise et des journalistes qui la forment d'être bien dans sa peau et bien dans sa région, et que la région soit une région où il soit agréable à vivre¹². »

Le festival du Kan ar Bobl (Chant du peuple) créé en 1973 par le comité des fêtes de Lorient en est un bon exemple. Dès le départ, ce festival bénéficie du soutien inconditionnel d'*Ouest-France* : « Il s'agit ici peut-être d'une des dernières chances pour notre culture de se renouveler en se retrempeant aux sources. "Kan ar Bobl" s'affirme ainsi comme bien plus qu'un festival folk supplémentaire : ce chant du peuple breton est surtout un acte de foi en son avenir¹³. » Le journal parle donc ici d'un « peuple breton », est-il distinct du « peuple français » ? Et pourquoi pas « nation bretonne » ? Il suffit de chercher... « Du discret concours de harpe aux copieuses épreuves de "kan ha diskant", en passant par la floraison de groupes instrumentaux, quel enthousiasme débridé et quelle richesse d'expression ! La nation bretonne aurait-elle enfanté d'une culture vocale et musicale

11. *Ouest-France* du 25 septembre 2001 dans l'article : « Une semaine pour la langue bretonne ».

12. Entretien avec Marcel Quiviger, rédacteur en chef du *Télégramme*.

13. *Ouest-France* du 15 mars 1976 dans l'article : « Kan ar Bobl – An IV. Une gerbe finale lorientaise après des moissons à travers la Bretagne ».

imprévue, spontanée ? Que non ! Si le jeune chanteur solitaire Jean-François Quémener peut mettre ses vingt printemps et sa voix mélodieuse au service d'une complainte millénaire (la complainte de Saint-Colomban), c'est que des générations successives ont su la recueillir et la transmettre au travers des ans¹⁴. » Un renouveau culturel dans la continuité et le respect des traditions de la « nation bretonne » donc, mais ce n'est pas tout : « Et tant mieux si les concours et les classements ne sont plus ici que le prétexte à un vaste brassage de traditions et l'occasion d'un renouvellement, sans rupture, d'une culture populaire enfin sortie de l'alcôve où tend à la confiner une culture étrangère dominatrice¹⁵. » Belle représentation de la France que nous offre ce journaliste d'*Ouest-France*, Joël Le Guillou, elle a au moins le mérite d'être claire... Et voici la suite logique : « Mais ce bloc impressionnant qu'est "Kan ar Bobl" avec ses sélections très fournies par pays, et sa super conclusion lorientaise, ne doit pas faire illusion : si la situation n'évolue pas fondamentalement, ce succès réel risque de n'être que la butte témoin d'une terre fertile menacée d'arasement. Car, il faut le savoir, aucune culture n'est immortelle, même profondément enracinée en un peuple vivant. Et en l'occurrence bien plus fragile encore pour un peuple amputé d'une génération et toujours pas admis au rang de peuple majeur¹⁶. » Les Bretons = « peuple majeur » oppressé par des Français « étrangers et dominateurs », on croirait entendre la frange la plus extrémiste des indépendantistes bretons du mouvement Emgann.

D'ailleurs, même le mouvement Emgann, pourtant très critique à l'égard de cette presse, n'est pas mécontent de son rôle au niveau culturel : « La presse recherche tout ce qui fait provincial breton, alors le fest-noz ça marche super pour eux, comme les Kan ar Bobl. Quelque part la presse joue aussi d'un bouillonnement culturel, même si pendant très longtemps ils l'ont passé à l'as, maintenant ils ont compris quand même que c'était quelque chose d'assez unique. Donc là-dessus ils les supportent, mais je pense que c'est le rôle de la presse, c'est-à-dire qu'ils regardent de loin et quand ils ont enfin compris que ça allait marcher, ce sont les premiers à dire que le Festival interceltique c'était génial. [...] Maintenant, je dirais qu'ils se sont bien implantés dans le mouvement. Si t'organises un fest-noz, tu vas voir dans *Ouest-France* et dans *Le Télégramme* et ce serait vraiment surprenant qu'ils ne parlent pas de toi, mais ils ont pas lancé le truc¹⁷. »

14. *Ouest-France* du 12 avril 1977 sur la page Bretagne dans l'article : « Kan ar Bobl : Une fête nationale populaire pour Jean-François Jeanne, Job Kergala et tous les autres... »

15. *Ibid.*

16. *Ouest-France* du 13 avril 1977 dans l'article : « Kan ar Bobl : une fête populaire qui doit réhabiliter une culture menacée ».

17. Entretien avec Erwan, jeune militant d'Emgann à Brest, le 24 février 2003.

Le Télégramme, dans son « histoire de Bretagne » qui paraît tous les dimanches, consacre l'année 1972 à Alan Stivell, instigateur du renouveau culturel breton : « Alan Stivell a relancé la culture bretonne au début des années 1970 en la plaçant au sommet du box office. Son concert du 28 février 1972 à l'Olympia, retransmis en direct par Europe 1, créa un véritable électrochoc en Bretagne. Dans sa foulée, les festou noz faisaient le plein, les groupes de musique (Tri Yann, Bleizi Ruz, Servat...) se multipliaient, une région entière retrouvait sa culture avec fierté¹⁸. » Alan Stivell est donc hissé en symbole de la culture bretonne qui lutte contre l'opresseur français. « Il a contribué à réhabiliter une culture vivante et forte, aux antipodes d'un "folklore" aux connotations de Bécassine dans lequel beaucoup se plaisaient à l'enfermer¹⁹. » Le journal en vient ensuite à disserte sur « cette fameuse harpe celtique, disparue sans doute à la fin du Moyen Âge et que Jord Cochevelou, le père d'Alan Stivell, avait recrée ». Cette harpe est en fait une harpe irlandaise portable que le père de Stivell, qui n'était pas luthier, a fabriquée à ses moments perdus et baptisée « harpe celtique ». La conclusion de Frédéric Jambon, auteur de l'article, est elle aussi très explicite : « Mais dans l'Hexagone, le jusant succède plus vite qu'ailleurs au flot. La jeunesse des années 1980 a suivi les médias parisiens dans leur rejet de la vague celtique au rang de mode révolue. Alan Stivell et les principaux groupes bretons qui, dans son sillage, avaient éclairé la décennie précédente n'en ont pas moins poursuivi leur œuvre. Ils ont trouvé leur salut en se produisant en Armorique et à l'étranger où les opinions sont moins versatiles. Il suffisait d'attendre... Le grand public des années 1990 redécouvre avec passion les musiques celtiques. » Et voilà, heureusement le salut est venu de l'intérieur et de l'étranger pour contrer ces oppresseurs de Parisiens jacobins, et tant pis si le concert d'Alan Stivell à la Nuit celtique 2003 a été raté, il est déjà tout excusé : « Bémol aussi du côté de la prestation d'Alan Stivell (avec un souci technique qu'on ne peut lui imputer) qui semblait un peu pétrifié. Mais l'homme a tant fait pour faire sortir la culture bretonne de l'oubli que sa seule présence aux Nuits celtiques demeure un présent²⁰. »

La « Celtie » est donc une autre représentation très à la mode. Elle regroupe la Bretagne, le Pays de Galles, l'Irlande, l'Écosse, la Cornouaille, et même la Galice et les Asturies. C'est à partir de ces différents territoires qu'a été créé le Festival international des cornemuses à Lorient en 1970, rebaptisé Festival interceltique en 1978. Celui-ci constitue pour *Ouest-France* « une chevauchée fantastique pour

18. *Le Télégramme* du 17 juin 2001 dans l'article : « 1972. La Bretagne de Stivell triomphe à l'Olympia ».

19. *Ibid.*

20. *Le Télégramme* du 17 mars 2003 dans l'article : « Nuit celtique. Les héros reviendront ».

Lorient, pour la culture bretonne réhabilitée et pour la grande famille celtique retrouvée²¹ ». Ces journaux cherchent donc à promouvoir ce nouvel espace qui se crée sur cet axe culturel. Cet espace gagne même une certaine légitimité au sein du Conseil de l'Europe : « D'ailleurs par ces nouveaux courants, les Celtes ont tant rappelé leur existence que le Conseil de l'Europe a confié à Jean-Pierre Pichard [directeur du Festival interceltique et fondateur des Nuits celtiques] précisément l'étude, à but de tourisme culturel, d'une signalisation routière sur les Celtes depuis le V^e siècle avant J.-C. à mettre en place de la Hongrie et la Tchécoslovaquie jusqu'aux îles Britanniques²². » Une représentation qui prend lentement forme donc.

Une Bretagne amputée qui doit retrouver sa dimension historique

Le débat sur le rattachement du département de la Loire-Atlantique aux quatre autres départements de la Bretagne administrative est très ancien. Mais ce débat a pris une tout autre importance au fur et à mesure du renforcement du pouvoir régional depuis la création des établissements publics régionaux en 1972, l'instauration des Conseils régionaux dotés de pouvoir plus importants en 1982, et plus encore aujourd'hui avec la mise en place d'un acte II de décentralisation. *Ouest-France* s'implique dès le début dans le débat et relaye les arguments du Comité pour l'unité administrative de la Bretagne (CUAB). Ces arguments sont simples : « Historiquement, explique le CUAB, la Loire-Atlantique fait partie de la communauté bretonne depuis onze siècles. [...] Or, depuis le gouvernement de Vichy, l'État a fait une coupe franche qui a imposé une régionalisation artificielle²³ », ils sont aussi économiques : « Nantes et l'ensemble de la Loire-Atlantique, écrit le CUAB, ont été arbitrairement séparés des quatre autres départements bretons, privant ainsi la région de 20 % de sa superficie, 25 % de sa population, 35 % de son potentiel industriel, de son premier port de commerce et d'un grand pôle universitaire et de recherche²⁴. »

21. *Ouest-France* du 8 août 1990 dans l'article : « Les vingt ans du festival de Lorient. "La culture : une gagnieuse" ».

22. *Ouest-France* des 4 et 5 août 1990 dans l'article : « Un arc atlantique culturel. Les vingt ans de Festival interceltique de Lorient ».

23. *Ouest-France* du 3 août 1981 dans l'article : « Loire-Atlantique bretonne ? Le Comité pour l'unité administrative de la Bretagne espère un large débat ».

24. *Ouest-France* du 19 septembre 1981 dans l'article : « Nantes en Bretagne : réunion préparatoire à la journée du 11 octobre, aujourd'hui à Pontivy ».

De nombreux articles en faveur de ce rattachement sont publiés tout au long de l'année 1981 pour tenter de redéfinir les limites territoriales des régions avant les premières lois de décentralisation de Gaston Defferre. La promesse de nouvelles lois de décentralisation suscitées par le processus de Matignon relance en 1999 le débat du rattachement initié cette fois par *Ouest-France* et *Le Télégramme*. Les deux journaux commandent et diffusent des sondages sur la réunification, à commencer par *Ouest-France* qui publie un premier sondage le 7 mars 1999²⁵, selon lequel 68 % des habitants de Loire-Atlantique se prononcent en faveur de la réunification. D'autres sondages suivent, indiquant tous un plébiscite des habitants de Bretagne et de Loire-Atlantique en faveur du rattachement. Plusieurs manifestations sur fond de Gwenn ha Du (« Blanc et Noir » drapeau breton créé en 1923 par Morvan Marchal, l'un des fondateurs du parti nationaliste Breiz Atao) ont régulièrement lieu à Nantes et sont bien relayées par la presse, mais elles ne dépassent pas les 5 000 manifestants. Pour Pierre-Yves Le Rhun, ancien président du CUAB et professeur de géographie à l'université de Nantes : « Si on fait le bilan, je trouve qu'ils ont rempli leur rôle de communication de l'information, et qu'ils ont contribué financièrement en payant des enquêtes d'opinion à révéler quelque chose qui autrement serait resté beaucoup plus contesté, beaucoup moins évident. Et donc effectivement, dans la formation et l'affirmation des identités, la presse a joué un rôle que je considère comme indispensable et utile, et qu'ils n'étaient pas contraints de faire. Mais bon, après tout, ils sentent les tendances, ils suivent la clientèle, et ils ont été assez longs quand même à suivre, ils sont un peu comme les politiques, ils suivent le mouvement. N'empêche que, avec des sondages, ils ont accéléré le cours des choses²⁶. »

À qui et à quoi servent ces représentations ?

Ces quelques représentations montrent un engagement assez fort de la presse quotidienne bretonne dans un discours très régionaliste, voire même autonomiste, et parfois proche du discours indépendantiste en ce qui concerne la langue et la culture.

25. *Dimanche Ouest-France* du 7 mars 1999 dans l'article : « Rattachement à la Bretagne : un oui massif ».

26. Entretien avec M. Pierre-Yves Le Rhun le 26 février 2003 à Quimper.

*Représentation versus information ?**Quelle est la part d'objectivité dans ces représentations ?*

Toutes ces représentations ne sont pas sans fondement, mais sont critiquables en de nombreux points. La décentralisation, comme l'indique le quotidien *Le Monde* qui prend parti pour une régionalisation accrue, semble faire l'unanimité auprès des élus en Bretagne : « Finies les querelles entre girondins et jacobins, le débat a désormais lieu entre décentralisateurs... Il est vrai qu'il ne fait pas bon passer pour jacobin en Bretagne²⁷. » Pourtant, plusieurs syndicats s'inquiètent d'un risque de démantèlement et de dislocation des services publics créant des inégalités entre les régions, notamment pour l'éducation. « Nous sommes inquiets de constater que dans les élections en cours, la plus grande partie des candidats, tout en se prononçant pour la laïcité et l'égalité, souhaitent transférer des compétences importantes de l'État aux régions : la question de ce transfert se posant donc pour l'Éducation nationale, menacée de devenir inégale suivant les régions. Nous nous prononçons donc contre toute mise en place d'un "service régional d'éducation", dont l'intégration de Diwan doit être la première pierre, aboutissant à la fin des programmes nationaux, des diplômes nationaux et des droits égaux qui y sont attachés, pour tous les citoyens. Cela renforce notre opposition à cette "intégration" de Diwan, tout autant motivée par le refus de la création de "ghettos linguistiques", en fonction de l'idéologie propre à Diwan, alors que le Conseil supérieur de l'éducation s'est prononcé une nouvelle fois le 14 mars 2002 contre les décrets d'intégration de Diwan²⁸. » Il est bien important de rappeler que les écoles Diwan pratiquent l'immersion, c'est-à-dire que le français n'est introduit dans l'enseignement qu'à partir du CE1 à raison de deux heures par semaine pour vingt-quatre heures de breton, et qu'à partir de la sixième les élèves de Diwan ont six cours d'anglais, 6,5 cours de français et 22,5 cours de breton par semaine. Le français y est donc appris comme une langue étrangère d'autant plus que tous les personnels doivent parler breton à longueur de journée du fait que 80 % des parents qui inscrivent leurs enfants à Diwan ne parlent pas breton. Et c'est sur ces bases « non négociables » que Diwan souhaite intégrer l'Éducation nationale. On comprend dès lors mieux les deux refus consécutifs du Conseil d'État. Comme le rappelle Françoise Morvan, auteur d'un ouvrage sur le

27. *Le Monde* du 23 août 2000 dans l'article de Gaëlle Dupont : « Bretagne : les élus réclament plus de pouvoirs pour une région "mature" ».

28. Tract diffusé en mars 2002 par le syndicat des enseignants UNSA-SE de Bretagne, associé à Libre Pensée du Morbihan, Parti des travailleurs, Pôle républicain, intitulé « Contre un "service régional d'éducation" : maintien des programmes et diplômes nationaux ».

nationalisme et les dérives identitaires en Bretagne : « Ce qui me semble grave, c'est, d'une part, qu'une école exige d'être intégrée sur les bases qu'elle a elle-même définies, sans que les conséquences qui en découlent aient été évaluées, et, d'autre part, que la presse régionale ne relaie que le point de vue de cette école, qui ne représente, objectivement, qu'une infime minorité de la population scolaire : quand le Conseil constitutionnel donne raison aux organisations et syndicats qui ont présenté un recours, jamais *Ouest-France* n'explique pourquoi ces organisations ont protesté, pourquoi elles ont obtenu gain de cause : il leur accorde, au mieux, trois lignes pour publier, en contrepartie, un quart de page avec photo du président de Diwan, des appels au secours de Diwan. Il est vrai que ce choix reflète les orientations catholiques qui sont celles du journal : intégrer Diwan sur ses propres bases, c'est ouvrir la porte à toutes les demandes d'intégration, ce qui, en Bretagne, où il y a 40 % d'écoles catholiques, permettrait de passer outre la loi Falloux qui limite à 15 % la part des subventions publiques aux écoles privées. Encore faudrait-il que chacun comprenne ce qu'implique l'intégration de Diwan. Or le débat n'a jamais lieu, ou plutôt les enjeux ne sont envisagés que du point de vue de Diwan²⁹. »

Et peut-on réellement sauver la langue bretonne ? *L'Express*, dans une longue enquête, a soulevé quelques paradoxes dans ce militantisme acharné : « Paradoxe de voir Rennes – où l'on n'a jamais parlé breton ! – devenir la base militante d'un breton artificiel, au détriment des linguistes de l'université de Brest, qui s'intéressent aux dialectes encore parlés dans la Bretagne bretonnante de l'Ouest. Paradoxe encore de voir moins de 1 % des jeunes Bretons apprendre à l'école une langue mal comprise des derniers vieux Bretons (environ 100 000) qui parlent encore leurs dialectes familiaux³⁰... »

La presse régionale, comme nous l'avons vu avec les Nuits celtiques, a souvent tendance à utiliser les termes « Celtes » ou « celtique », pour les généraliser à l'ensemble des Bretons ou de la Bretagne. Mais il ne faut pas oublier que les trois cinquièmes de la Bretagne ne sont pas celtiques, et que, comme le précise Françoise Morvan, « de tout temps, il y a eu des échanges entre gallo et breton, gallo, breton et français standard. Le breton noté par Luzel (au XIX^e siècle) était mêlé de mots français et la volonté d'épurer la langue en remplaçant les mots français par des mots d'origine celtique, empruntés au cornique ou au gallois, obsession des nationalistes, n'était pas partagée par le peuple : on voit bien que les

29. Entretien avec Françoise Morvan le 30 avril 2003 à Paris ; elle est agrégée de lettres et docteur d'État, auteur de nombreux ouvrages sur le folklore breton et d'un livre sur le nationalisme breton indiqué en bibliographie.

30. *L'Express* du 19 avril 2001 dans l'article d'Éric Conan intitulé « Le coup de balai » du dossier « Bretagne, zone heureuse ? ».

conteurs de Luzel trouvent prestigieux les noms français qu'ils donnent à leurs héros. Je me demande ce que c'est que la musique celtique – idem pour la danse. Jean-Michel Guilcher, le plus grand spécialiste de la danse bretonne, a fait scandale en établissant que les gavottes sont arrivées de l'est, se répandant peu à peu en basse Bretagne par la Bretagne gallèse : non, la danse en rond n'est pas un grand symbole mystique du soleil mais un héritage des danses de cour, et le dire ne devrait pas poser problème. [...] Depuis les origines, la hantise du nationalisme breton, c'est le devoir de receltiser la Bretagne gallèse qui n'aurait pas du être romane mais qui aurait du être celte jusqu'aux limites de l'ancien duché. Or, cette stratégie de reconquête est à présent appuyée par les pouvoirs publics : les panneaux routiers bilingues en pays gallo ne sont pas français-gallo mais français-breton, y compris dans des villes où l'on n'a jamais parlé breton. Cela donne des résultats parfois hilarants³¹. » Il faut aussi souligner que les plus militants sont rarement des Bretons bretonnants, mais souvent des gens de Haute-Bretagne ou de l'extérieur, comme l'indique M. Quiviger : « Vous savez nous, ça nous a toujours fait rire de voir que ceux qui voulaient être plus bretons que les Bretons ne sont pas en Bretagne. Ce sont des gens qui arrivent, et qui n'y vivent pas, qui ne le sont pas, ou qui sont à Paris, ou qui sont un peu ailleurs, et qui, pour montrer leur bretonnitude, ou pour essayer de justifier leur bretonnitude, en font dix fois trop, quoi³². »

Le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne semble être une revendication bien légitime, il est indéniable qu'historiquement Nantes à toujours fait partie de la Bretagne et le château des ducs de Bretagne est bien là pour le rappeler. On peut cependant objecter que, malgré sa forte médiatisation, ce ne soit pas la préoccupation majeure des Bretons qui, même s'ils y sont majoritairement favorables dans les sondages, ne sont généralement que 5 000 sur 4 millions à se déplacer pour cette revendication. Les élus de Nantes comme de Rennes ne semblent d'ailleurs pas prêts de perdre leur statut de capitales régionales, ou même de le partager.

Penser breton, penser correct ?

Il est bien difficile de faire entendre sa voix en Bretagne lorsqu'on sort du cadre défini par les représentations diffusées par les médias. L'exemple de la sortie du livre de Françoise Morvan est très révélateur. « Le renouveau des identités régionales, ça a un côté très sympathique, très consensuel, et qu'on ne peut pas

31. Entretien avec Françoise Morvan.

32. Entretien avec Marcel Quiviger.

blâmer, et je dirais que c'est en ça que ça me paraît un peu dangereux. Ce que j'ai souligné en écrivant ce livre, c'est l'impossibilité sur ce sujet de faire entendre une voix dissidente. Or, la parution du livre l'a bien confirmé : jusqu'à présent les journalistes qui ont essayé d'en parler dans *Ouest-France* se sont heurtés à un refus. Étrange phénomène : les deux premiers tirages du livre se sont épuisés sans un seul article, sans une émission, puis des campagnes de polémiques se sont déclenchées dans la presse militante – six mois après parution. [...] Je dirais qu'on ne peut pas être contre le développement des cultures régionales, mais que le terme "d'identité" me pose déjà problème. D'autant que sur ce non-pensé et non-pensable maintenant, on est en train de développer une politique et une économie dont je vois mal les avantages pour les gens qui vivent en Bretagne. Face à l'impossibilité d'informer sur les problèmes que nous dénonçons – la réécriture de l'histoire, par exemple, problème sur lequel nous avons rédigé un dossier avec la section de la Ligue des droits de l'homme de Rennes –, j'ai décidé de raconter mon itinéraire sous forme un peu drôle et d'écrire une sorte de pamphlet où j'ai essayé d'ouvrir le débat interdit. Mais ce débat n'a pas eu lieu.³³ »

D'autres personnes, indignées par cette situation, ont décidé de créer le groupe Information Bretagne. Dans un communiqué, le groupe met en garde des dangers d'une telle situation : « Nous trouvons inquiétante la manière dont les médias, lors de chaque attentat, offrent une tribune aux responsables des mouvements indépendantistes en leur permettant de s'exprimer, sans la moindre analyse de leurs déclarations : ainsi la victime de Quévert a-t-elle permis aux responsables d'Emgann et de l'UDB [Union démocratique bretonne] de diffuser leur propagande sur toutes les ondes³⁴. » Le groupe publie aussi une lettre d'un groupe de lecteurs envoyée à *Télérama* n° 2601 du 20 au 26 septembre 1999 en réponse au courrier d'un militant breton de l'UDB n'admettant pas l'allusion aux compromissions avec les nazis de Roparz Hemon, qui a donné son nom au premier collègue Diwan, sur la critique d'un film consacré aux écoles Diwan. Ceux-ci préviennent que : « Ce n'est pas tant le cas de Roparz Hemon qui nous indigne que la banalisation de la pire idéologie, sous couvert d'une indulgence qui fait, paradoxalement, que toute personne qui ose protester devient immédiatement antibretonne et vouée à l'exécration. Que la promotion de la langue et de la culture bretonnes soit assurée à l'heure actuelle par des militants qui procèdent systématiquement à la défense d'auteurs racistes, c'est d'autant plus inquiétant que ces militants exercent une influence de plus en plus décisive sur les institutions culturelles en Bretagne. »

33. Entretien avec Françoise Morvan.

34. Communiqué trouvé sur leur site internet : <http://bretagne.sprechgesang.net>.

Des enjeux économiques, culturels et politiques évidents

Les enjeux économiques, culturels et politiques dans la diffusion de telles représentations ne sont pas toujours faciles à identifier. On peut toutefois dégager quelques pistes de réflexion. La Bretagne est aujourd'hui la deuxième région la plus touristique de France après la région PACA, et accueille chaque année depuis 1975 plus de touristes qu'elle ne compte d'habitants. Or l'industrie touristique cherche des produits faciles à consommer qui donnent l'impression d'un dépaysement et ce, dès le XIX^e siècle. Françoise Morvan l'analyse dès l'introduction de son ouvrage : « La vision pittoresque d'une Bretagne éternelle s'est élaborée au XIX^e siècle en même temps que se développait le tourisme et s'est maintenue sous forme de commerce florissant. L'industrie touristique suppose, pour reprendre le langage qui a cours, de *promouvoir une identité culturelle forte*. Elle vient ainsi prendre en charge un discours militant, constitué de longue date, notamment au sujet de la préservation de la langue » [Morvan, 2002, p. 30]. Cette industrie touristique exploite ce qu'Anne-Marie Thiesse, dans son *essai La Création des identités nationales* [1999], appelle un « kit identitaire »³⁵, qui comprend plusieurs éléments symboliques et matériels comme des héros nationaux, une langue, des monuments culturels, des hauts lieux, un folklore, un paysage typique, des représentations officielles (hymne et drapeau), des identifications pittoresques (costume, spécialité culinaire ou animal emblématique)...

La plupart des entreprises en Bretagne se sont très vite rendu compte qu'exploiter ce « kit identitaire » peut se révéler extrêmement lucratif. « Notre identité est faite pour l'essentiel. Reste à l'exploiter : les industriels fondent l'association Création en Bretagne, qui a pour but de promouvoir l'esprit de la Bretagne et d'en imprégner toutes les créations. À Création en Bretagne s'adjoint "Produit en Bretagne" : tout est désormais susceptible d'être labellisé, disque, livre, caleçon pur fil, pâté pur porc, sardine pur poisson. Mais, attention, labellisé sous le signe de l'authentique » [Morvan, 2002, p. 260]. La presse quotidienne régionale bretonne a pleinement participé à ce mouvement. Marcel Quiviger le confirme : « Je suis intimement convaincu qu'il y a eu un intérêt économique du monde industriel breton et des marketings, qui doivent se dire : "On utilise le label Bretagne, on utilise le jeu Bretagne", car la tendance est à un repli identitaire, de protection identitaire, et de cocooning. Et je sais qu'il y a eu des stratégies à ce sujet-là. Il y a certainement eu une part d'opportunisme de notre part également, comme tout le monde, peut-être moins que d'autres parce que nous étions très conscients de cette notion d'opportunisme, et quelque part des dangers de replis identitaires qui nous

35. Citée dans l'ouvrage de Françoise Morvan, p. 252.

faisaient peur. [...] Une dernière chose, alors je sais pas si ça appartient à un mouvement culturel mais quelque part c'est intimement lié, on a aussi été l'un des initiateurs du mouvement "produit en Bretagne", qui est un regroupement de chefs d'entreprises, qui jouent le mot "Bretagne", qui jouent sur cette notion identitaire et prioritaire pour une région, et ça donne un caractère quelque part de militantisme, et quelque part je dirais de nationalisme ou de régionalisme, ça peut se discuter³⁶. »

La concurrence entre *Ouest-France* et *Le Télégramme* a-t-elle produit une sorte de surenchère régionaliste entre les deux journaux ? C'est peut-être aussi un élément d'explication que semble confirmer Patrick La Prairie : « Cela se passe surtout à la pointe de la Bretagne plus que Rennes, et le fait qu'on ait un concurrent (*Le Télégramme*) peut jouer, à la marge. On peut se dire : "Ne laissons pas au *Télégramme* le monopole du débat ou de la présentation, qu'il ne tire pas trop facilement la couverture à lui en disant que tout ça, ça vient du Finistère, parce qu'il y a un vieux conflit entre le Finistère et la région Gallo." Et pour nous il y avait un petit peu le risque d'être considéré comme un journal de l'Ouest, alors que l'Ouest comme identité régionale, ça ne veut rien dire. Alors quand on vend aussi bien dans l'Orne qu'à Caen ou qu'en Vendée et qu'on veut parler d'identité régionale, la page "Région Bretagne" revêt une grande importance³⁷. »

Quel est donc le rôle de la presse quotidienne régionale ? À cette question, la première réponse qui vient à l'esprit est celui d'informer. Or, qu'est-ce que l'information pour un quotidien régional ? L'information, même régionale, ne devrait-elle pas être le résultat d'un véritable travail d'investigation permettant de confronter des représentations, d'évaluer le poids réel et l'influence des groupes ou associations (qu'ils soient politiques, culturels ou économiques) ? Il apparaît que pour partie, cette presse ne diffuse pas que de l'information, mais aussi de la propagande autonomiste. On se demande finalement s'il faut parler de presse régionale ou régionaliste quand on écoute M. Quiviger : « On a contribué fortement, lourdement, en tant qu'entreprise, à soutenir les grands événements³⁸ », et M. La Prairie : « On a été acteur du débat, et on a presque créé l'événement. Quand on demande un sondage sur le rattachement, on prend une initiative et on ne se fait pas simplement le relais de quelque chose qui est dans l'air. Il y a des choses comme ça que l'on sent sous la surface de l'actualité, et qui ne peuvent pas se manifester si on ne va pas créer un événement, un petit électrochoc, ou créer quelque chose qui va permettre de révéler des prises de position. Mais ça c'est

36. Entretien avec Marcel Quiviger.

37. Entretien avec Patrick La Prairie.

38. Entretien avec Marcel Quiviger.

parce qu'on échange, on est à la fois dans les bistrots, dans les salles des Conseils généraux, des Conseils régionaux, donc on connaît les choses qui se trament plus ou moins à tous les niveaux³⁹. »

Toutes ces représentations sont d'une grande importance, notamment en raison du capital de sympathie qu'elles suscitent, y compris chez les non-bretonnants. Néanmoins, il faut s'interroger sur les conséquences, à terme négatives, de ces représentations qui remettent systématiquement en cause le rôle de l'État. En outre, que penser du « régionalisme business » ?

Bibliographie

- LE BOURDONNEC Yannick, *Le Miracle breton*, Calmann-Lévy, Paris, 1996.
MORVAN Françoise, *Le Monde comme si. Nationalisme et dérive identitaire en Bretagne*, Actes Sud, Arles, 2002.
PERAZZI Jean-Charles, *Diwan. Vingt ans d'enthousiasme, de doute et d'espoir*, Coop Breizh, Spezet, 1998.
THIESSE Anne-Marie, *La Création des identités nationales*, Seuil, Paris, 1999.

Une conférence autour du livre de Françoise Morvan, *Le Monde comme si*, prévue le 12 juin 2003 à Lorient, a été annulée en raison des menaces de l'association Bemdez, liée au mouvement séparatiste Emgann. Cette association aurait pourtant pu défendre ses opinions au cours du débat. Les organisateurs de la conférence ont rédigé un communiqué de presse pour alerter toutes les organisations démocratiques du Morbihan. *Le Télégramme* a refusé de relayer ce communiqué. *Ouest-France* a publié un entrefilet le 19 juin, soit une semaine après, mais en refusant de nommer Bemdez : la conférence était donc annulée mais on ne savait pas pourquoi. Comment expliquer les raisons de ce silence ? La presse régionale craindrait-elle une attaque en règle de la part de ces organisations ?

39. Entretien avec Patrick La Prairie.